

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Direction Énergie Connaissance
Département Autorité Environnementale
Division Est

Réf. Chr : 193/16

Nos réf. : 2016-001982

Affaire suivie par : Isabelle AUSCHER
Isabelle.AUSCHER@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 85 – Fax : 04 67 15 68 12

Montpellier, le 28 JUIN 2016

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées,

à

Monsieur le Préfet du Gard

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard
Service Environnement et Forêt
89, rue Wéber - CS52002
30907 NIMES cedex 2

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale
projet de demande de régularisation des volumes et débits et mise en conformité
du captage du moulin de Villevieille
déposé par le Syndicat Intercommunal d'Adduction et d'Eau Potable de Villevieille.

Par courrier reçu le **27/04/2016**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier demande de régularisation des volumes et débits et mise en conformité du captage du moulin de Villevieille déposé par le Syndicat Intercommunal d'Adduction et d'Eau Potable de Villevieille.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,



Frédéric DENTAND

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02